

Définition et mesure

Les dépenses d'éducation exprimées en proportion du revenu national net (RNN) mesurent la part du flux total de ressources monétaires disponibles pour la société qui est investie dans le capital humain (sans prendre en considération le temps consacré par les parents à l'éducation de leurs enfants, ni l'apprentissage ou la formation en cours d'emploi). Cet indicateur englobe les dépenses publiques et privées consacrées aux établissements d'enseignement (y compris les subventions publiques), ainsi que les dépenses des familles – pour autant qu'elles correspondent à des paiements à des établissements d'enseignement. Les données sur les dépenses excluent de leur champ les subventions aux frais de subsistance des étudiants, les subventions des prêts étudiants et les autres dépenses privées directes (tels que l'achat de manuels scolaires et les frais de transport scolaire). De même, elles ne prennent pas en compte les dépenses d'éducation préscolaire et les frais de garde des enfants, qui peuvent avoir une dimension éducative.

Les dépenses d'éducation par élève des pays sont comparées sur la base des taux de change PPA et du revenu national net (cf. « Définition et mesure » de l'indicateur GE1. Revenu national net). Il est à noter que l'emploi du RNN, de préférence au PIB, comme dénominateur tend à amplifier la part des dépenses d'éducation et modifie le classement de certains pays par rapport à l'analyse effectuée dans *Regards sur l'éducation* (OCDE, 2008).

En moyenne, les pays de l'OCDE consacrent 7 % de leur revenu national net à l'éducation (graphique SS7.1). Environ un point de pourcentage sur ces 7 % correspond à des dépenses privées. Le montant total des dépenses en proportion du RNN est variable, allant de plus de 8 % en Islande, au Danemark, en Nouvelle-Zélande, en Corée et aux États-Unis à moins de 5.5 % en Italie, en Espagne et en Grèce. Les dépenses d'éducation d'un pays dépendent en partie du nombre d'enfants dans la population; or, on voit que les trois pays qui dépensent le moins pour l'éducation ont des taux de fécondité comparativement faibles à l'échelle de l'OCDE. Autre fait intéressant, les pays qui

affichent respectivement la proportion de dépenses privées la plus élevée (Finlande) et la plus faible (Corée) sont ceux qui obtiennent les meilleurs résultats au programme PISA. On peut donc en conclure que l'un et l'autre font un usage très efficace de leurs dépenses totales, quoique en adoptant des approches très différentes.

Dans les pays de l'OCDE, le montant total des dépenses d'éducation en pourcentage du RNN a modérément augmenté au cours de la période 1995-2005 (graphique SS7.2). La part des dépenses d'éducation a fortement augmenté notamment en Islande (environ 2 points de pourcentage du RNN), au Royaume-Uni et au Mexique (environ 1 point de pourcentage chacun), mais dans le même temps, elle a baissé dans 10 pays, dont le Canada, la Finlande et la Norvège.

Au niveau des pays, il existe une relation positive entre les dépenses d'éducation cumulées par élève de 6 à 15 ans et les résultats obtenus aux épreuves de mathématiques du programme PISA (graphique SS7.3). Cette relation est solide mais néanmoins modérée (avec une corrélation de 0.47). Les pays les plus performants, compte tenu de leur revenu national net, sont la Corée et la Finlande, les deux pays les mieux classés aux épreuves du PISA. Les Pays-Bas et la Nouvelle-Zélande font également partie du groupe des pays surperformants. Les pays les moins performants en matière d'éducation, eu égard à leur revenu national net, sont la Turquie, le Mexique, l'Italie et les États-Unis. Les dépenses consacrées à l'éducation des moins de 6 ans (non prises en compte sur le graphique SS7.2) sont généralement élevées dans les pays nordiques. Or, ces pays, à l'exception de la Finlande, ne font pas mieux que ce que laisse présager leur niveau de dépenses. En outre, les dépenses consacrées à la petite enfance sont très faibles en Corée, l'un des pays les mieux classés dans le programme PISA. Il est peu probable que l'omission des dépenses consacrées à l'éducation des tout petits constitue une explication majeure de la corrélation modérée observée.

Pour en savoir plus :

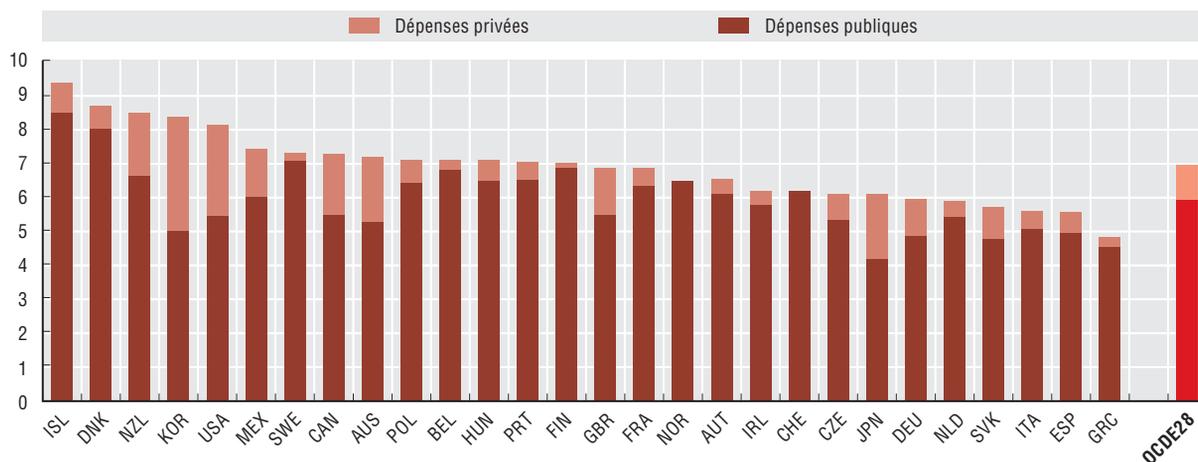
OCDE (2008), *Regards sur l'éducation*, Paris, OCDE.

Note du graphique

Graphique SS7.3: PISA: Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves.

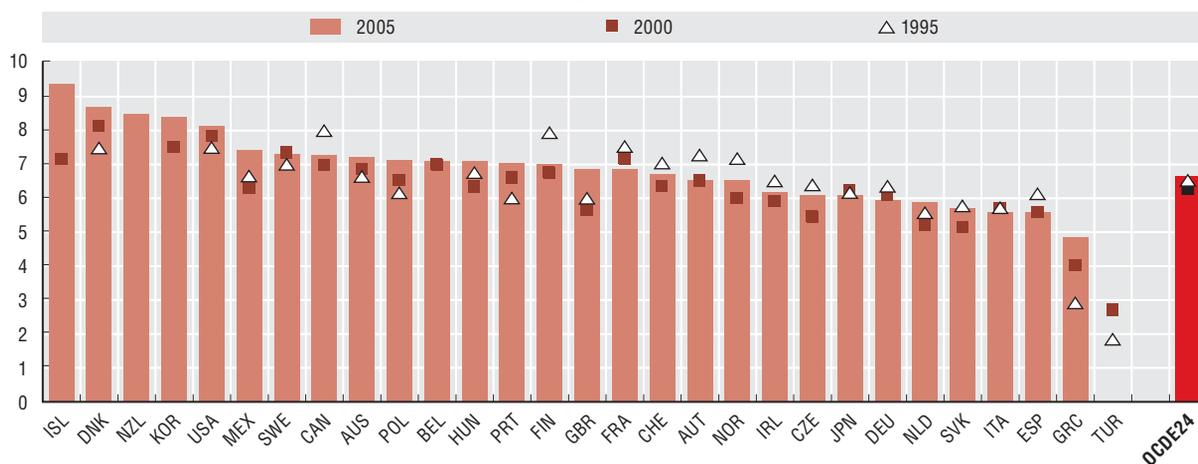
SS7.1. Dépenses d'éducation totales en proportion du revenu national net

En pourcentage, 2005



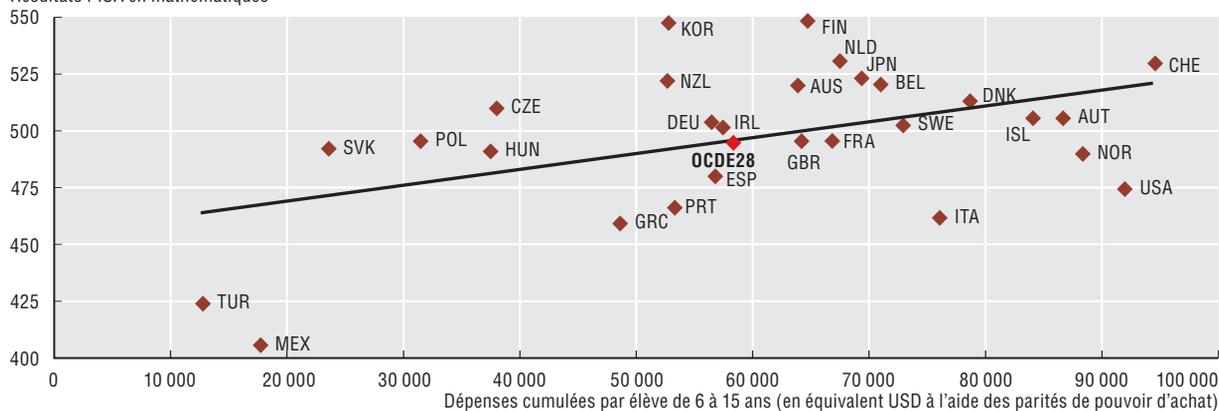
SS7.2. Dépenses d'éducation totales en proportion du revenu national net, 1995-2005

En pourcentage, 1995, 2000, 2005



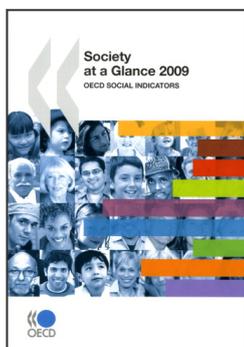
SS7.3. Dépenses d'éducation cumulées et scores aux épreuves de mathématiques du PISA en 2006

Résultats PISA en mathématiques



Source : OCDE (2008), *Regards sur l'éducation*, OCDE, Paris (www.oecd.org/edu/RSE2008).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/550244873353>



Extrait de :
Society at a Glance 2009
OECD Social Indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/soc_glance-2008-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2009), « Dépenses d'éducation », dans *Society at a Glance 2009 : OECD Social Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/soc_glance-2008-15-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.